

Droit social international

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 4V9LJSOP

Présentation

Le cours de droit social international vise à donner aux étudiants les connaissances nécessaires pour assurer leur mobilité internationale ou celle des employés de leur entreprise, aussi bien dans leur rapport avec les pays d'accueil et les organismes de sécurité sociale que dans la relation employé-employeur. Cet enseignement tend également à informer les étudiants sur les principaux enjeux des migrations internationales comme la situation des demandeurs d'asile ou le régime spécifique des travailleurs détachés au sein de l'Union européenne

Objectifs

Acquérir des connaissances en droit international, en particulier au sein de l'Union européenne

Évaluation

Contrôle continu : partiel et/ou exposé/dossier à rendre individuellement ou en équipe

Contrôle dérogatoire : N/A

Contrôle de seconde chance: N/A

Pré-requis nécessaires

Connaissances acquises lors des cours de droit de la licence LEA (ou équivalent)

Compétences visées

Savoir apprécier, en qualité d'entrepreneur ou d'employé à l'international, les principales spécificités du droit social selon le pays

Contact(s)

> Vincent Chantebout

Responsable pédagogique
vchantebout@parisnanterre.fr